



TROUSSEAU INTERNAT

1. Matériel mis à disposition par l'établissement

Chaque interne dispose d'une literie (lit, matelas, protège matelas), d'une armoire et d'une chaise.

Tout ce matériel fait l'objet d'un état des lieux entrant et sortant. Toute dégradation ou disparition sera facturée aux familles des élèves.

2. Affaires personnelles que chaque élève doit amener

Les élèves admis à l'internat doivent être munis d'un minimum d'affaires indispensables à une vie en collectivité normale :

- COUCHAGE :
Drap housse en 90 cm
Housse de couette et couette
Oreiller et taie
- TOILETTE :
Trousse de toilette (peigne, brosse à dents, dentifrice, shampoing, savon ou gel douche...) Serviette de toilette et gant
Peignoir (Attention : déodorant aérosol interdit)
- HABILLEMENT :
Sous- vêtements et vêtements en quantité suffisante pour la semaine
Chaussons
- AUTRE :
Prévoir un cadenas pour l'armoire

Il est conseillé de marquer le nom et prénom sur les objets personnels et usuels.



EQUIPO DEL INTERNO

1. Material proporcionado por el colegio

Cada interno dispone de una cama (colchón, protector de colchón), un armario y una silla.

Todo este material está sujeto a un inventario de entrada y salida. Cualquier deterioro o pérdida se cobrará a las familias de los alumnos.

2. Los efectos personales que cada alumno debe traer

Los alumnos admitidos en el internado deben tener un mínimo de ropa necesaria para la vida en comunidad :

- ROPA DE CAMA :
Sábana ajustable de 90 cm
Edredón y funda de edredón
Almohada y funda de almohada
- ASEO :
Bolsa de aseo (peine, cepillo de dientes, pasta de dientes, champú, jabón o gel de ducha...)
Toalla y guante , Albornoz (desodorante en spray está prohibido)
- ROPA :
Ropa interior y ropa suficiente para la semana
Zapatillas
- OTROS :
Prever un candado para el armario

Es aconsejable marcar el nombre y el apellido sobre los objetos personales